met de l'Hôtel-de-Ville, et aussi la rosace, autrefois tricolore, qui masque l'orifice du futur cadran.

Vente publique de laines. — Une vente publique de laines aura lieu jeudi 23 juillet. Les quantités à exposer devront être annoncées pour le samedi 18 juillet et rendues dans les Magasins Généraux, rue Neuve-de-Roubaix, 38, le lundi 20 juillet, dernier délai.

Pour tous renseignements s'adresser à MM. Ernest Beulque et Georges Degay.

Ecole municipale de filles, rue des Orphelins. — Signalons le nouveau succès que vient de remporter cette école. Trois élèves, qui se sont présentées aux examens pour le brevet de capacité, ont été reçues ; ce sont :

Maria Dandoy, Blanche Michaux, Marie Bourgois.

C'est un brillant succès qui fait le plus grand honneur à cette classe. Nos sincères félicitations aux maîtresses et à ses jeunes émules.

A l'Institut Pasteur. — Nous avons dit hier que M. Cuvelier, cabaretier au Lapin-Blanc, rue de la Latte et son fils âgé de 14 ans, avaient été mordus par leur chien reconnu atteint de la rage.

Le jeune Cuvelier a été mordu non pas à une, mais aux deux oreilles. Quant au père il a été mordu au bras, mais on suppose que la dent du chien se sera trouvé essuyée en traversant les vêtements et dans ce cas, il n'y aurait pas eu contact du virus.

M. Dewyn a pratiqué vendredi soir sur le jeune Cuvelier, la cautérisation des plaies au fer rouge, puis les deux personnes sont parties hier soir pour Paris, se rendant à l'Institut Pasteur.

Disparition. — On signale depuis deux jours la disparition inquiétante d'un employé de la compagnie du chemin de fer qui aurait été l'objet d'une mesure disciplinaire.

Cet employé est marié et père de famille.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles.

Relevés mensuels comparatifs

	Lots	Kil.
Juin 1889		
Soie. . . .	2	242
Laine peignée	675	1,570,224
Laine filée. .	768	340,931
Blousses. . .	47	69,706
Coton . . .	105	68,290
Totaux. .	1597	2,049,393
Juin 1890		
Soie. . . .	1	21
Laine peignée	666	1,296,347
Laine filée. .	928	411,629
Blousses . .	69	54,455
Coton. . .	106	67,498
Totaux. .	1770	1,829,950
Juin 1891		
Soie. . . .	»	»
Laine peignée	696	1,514,253
Laine filée	917	390,008
Blousses. .	47	61,849
Coton. . .	157	95,329
Totaux. .	1817	2,061,439

Conditionnements	5847
Titrages	326
Décreusages et Lavages.	125

Le directeur intérimaire,
Alf. CORMANT.

Blanc-Seau. — Hier après-midi a eu lieu au Blanc-Seau, sous la présidence de M. Paul Dessauvages, capitaine instructeur en chef des bataillons scolaires de Roubaix et Tourcoing, le tirage de la tombola organisée au profit du bataillon scolaire du Blanc-Seau.

Voici les numéros gagnants :

876	249	38	1340	2771	597	2267	1041
76	1082	1813	705	982	598	2556	2575
2282	940	1285	589	677	1672	839	293
1141	1455	28	1532	2638	948	316	1418
1371	1331	1945	2279	2784	2791	1123	1367
661	576	1508					

Après la tombola une quête a été faite au profit de Mme Louchet, veuve du fondateur de la Société la *Patrie* des anciens militaires ; elle a produit 4 francs, la Société du Bataillon scolaire y a ajouté 6 francs.

Halluin. — Le lendemain de la dernière séance du Conseil municipal d'Halluin, nous avons donné un aperçu sur le talent de personnages qui ont contribué au succès de la comédie.

Nous avions promis de revenir sur la pièce qui s'est jouée, nous tenons aujourd'hui notre engagement.

On sait que le premier grand rôle était absent et qu'il s'était fait remplacer par M. Phalempin.

Ce dernier nous l'avons dit, marche dignement sur les traces du maître et s'acquitte fort bien de la délicate mission qui lui est confiée.

M. Phalempin se penchant à droite met en mouvement le phonographe communal qui débite avec volubilité, un morceau que l'on convient d'appeler le procès-verbal de la séance précédente. Inutile de dire que les braves gens investis du mandat de conseiller municipal, n'ont rien trouvé à dire.

M. Phalempin invite ensuite les bons papas à désigner l'un d'entre eux pour remplir les fonctions de secrétaire du conseil.

Tous les regards convergent vers la place qu'occupe M. Leduc, et ce dernier, sur un signe de M. l'adjoint, abandonne sa place et va s'asseoir au banc... de l'administration.

M. Roussel formule une observation relative à l'absence de pompiers au Mont d'Halluin.

Il y a bien un matériel d'incendie mais personne pour l'utiliser en cas de sinistre.

Inscrivez, secrétaire, dit M. Phalempin.

Le secrétaire inscrit et répète mot à mot les paroles prononcées par M. Roussel, puis s'écrie avec un petit accent charmant : Ça y est !

On arrive à une question importante : la discussion du compte administratif du maire pour l'exercice 1890

Dans la séance précédente, une commission de trois membres avait été nommée à l'effet d'examiner le compte administratif. Cette commission était composée de MM. Wattel, Delporte et Billet.

Ce dernier lit le rapport qui lui a été remis et qui conclut naturellement que les comptes ont été trouvés des plus réguliers. L'exercice se solde par un excédent de 15,000 fr.

Les conseillers opinent du bonnet et ne trouvent rien à dire, pas même un mot de félicitation pour le patron. Ingrats allez !

On arrive au morceau capital qui a fourni à M. Phalempin l'occasion de se révéler. C'est un rapport sur la laïcisation des écoles communales et de ses conséquences.

Inutile de dire que le document est une charge à fond contre la loi scolaire, les écoles laïques et une réclame pour les écoles des petits frères.

On y relève des choses singulières : Les écoles libres, ouvertes depuis la laïcisation, ont un chiffre supérieur d'élèves à ce qu'elles en comptaient alors que les écoles communales étaient encore dirigées par les congréganistes.

Par contre les écoles communales, aujourd'hui dirigées par des instituteurs et institutrices laïques, n'ont, d'après le rapport, qu'un chiffre dérisoire d'élèves.

La commune, poursuit le rapporteur, a été dépossédée de trois immeubles ; elle a supporté en outre des frais judiciaires considérables et aujourd'hui on se trouve amené à de nouvelles dépenses ; l'achat de nouveaux immeubles et travaux d'appropriation à y effectuer. C'est un préjudice total de 99,000 fr. environ.

Pour couvrir les dépenses d'achat d'immeubles à usage d'écoles, les travaux d'appropriation et le paiement des avoués et avocats qui ont plaidé pour la commune, il est nécessaire de contracter un emprunt de 60,000 francs au Crédit foncier.

Disons que c'est contraints et forcés que nous sommes réduits à contracter cet emprunt.

Pas un conseiller ne sourcille et nous ne savons si cela veut dire qu'ils se considèrent ou non contraints et forcés. C'est à peine si M. Odoux se remue un peu sur son siège et murmure : Contraints et forcés ! Contraints et forcés !

M. Phalempin se penche encore du côté du secrétaire et lui donne un ordre que celui-ci s'empressa d'exécuter, en lisant toujours sur le même ton l'exposé des prévisions budgétaires du maire pour 1892.

Le budget primitif du prochain exercice est balancé en recettes et dépenses à 183,101 fr. 44.

Personne ne dit mot.

M. Phalempin déclare la comédie finie.

Il aurait bien fait d'ajouter le boniment habituel : Si vous êtes contents et satisfaits vous nous enverrez du monde, car il est de fait que généralement on passe d'agréables instants à la mairie d'Halluin quand les lumières de la commune y sont groupées.

WATTRELOS

Aux citoyens électeurs de Wattrelos.

J'aurais voulu donner aux lecteurs de l'*Avenir* quelques appréciations sur la fameuse séance du conseil municipal de Wattrelos de lundi dernier, mais, je le regrette, mes nombreuses occupations ne me laissent que peu de loisirs cependant à l'occasion du dimanche je dirai tout de même quelques mots.

Quinze conseillers seulement sont présents, jugez chers électeurs combien est grand le dévouement de ceux que vous avez choisis pour défendre vos intérêts. Parmi ceux qui sont assidus aux séances, quelques-uns seulement se hasardent à émettre leur avis sur certaines questions. Les autres sont là comme figurants, comme des machines à voter. Quand M. Pollet se lève, ils se lèvent, quand il vote oui, ils votent oui, et non, la même chose.

Quel beau spectacle que celui d'une séance au conseil municipal de Wattrelos et combien il est à regretter que tous les électeurs ne puissent y assister.

Ah oui, si leur travail ne les retenait, les uns à la fabrique, les autres ailleurs, ils pourraient se rendre compte de la nullité des hommes qu'ils ont bénévolement choisis, et ils s'empresseraient aux élections prochaines de nommer des conseillers plus compétents.

Presque tous ignoraient encore où va passer la ligne de chemin de fer d'Herseaux à Roubaix ; il a fallu M. Pierre Dhalluin, pour les éclairer sur ce point important. Je me plais à leur rendre justice à cette occasion ; ils ont compris toute la justesse du raisonnement de M. Dhalluin et ils ont voté avec lui pour avoir la gare où il est utile de l'avoir, c'est-à-dire à proximité de la vieille Place entre les deux nouvelles routes. Ils ont pour un moment abandonné leur chef de file, c'est heureux.

Bagarre. — Hier matin, dimanche, deux fraudeurs de profession entraient dans un estaminet situé rue de Roubaix, à l'enseigne de la « Descente des Coqueleurs », tenu par les époux Renard et se faisaient servir des consommations pour une certaine somme.

Quand vint le quart d'heure de Rabelais, ils adressèrent des réclamations nullement fondées, refusèrent de payer et en fin de compte, lancèrent chaises, tables, verres, etc, à la tête des époux Renard.

Mme Renard a reçu un violent coup de poing sur l'œil gauche et M. Renard un coup de tête dans le ventre.

Après ces méfaits les agresseurs prirent la fuite.

Plainte a été déposée.

Vol audacieux. — Dans la nuit de samedi à dimanche des malfaiteurs se sont introduits chez les époux X., en forçant la serrure et après avoir fouillé tous les meubles ont disparu en enlevant tout le linge, des vêtements, etc.

Dans la cour ils ont enlevé quelques lapins.

On est sur les traces des voleurs.

Fraude de pains. — Le brigadier des douanes Bauduin et le préposé Legalle ont arrêté hier matin une voiture de boulanger appartenant à M. Ocevald qui cherchait à se soustraire au droit du pain de froment.

M. Ocevald s'est excusé et a payé les droits au bureau des douanes.

Nouvelle société. — Nous apprenons que la Société chorale du Polissoir a été autorisée, ces jours derniers, par arrêté préfectoral. Cette nouvelle à laquelle nous ne nous attendions pas maintenant nous étonne un peu. Nous réservons nos réflexions pour plus tard et nous souhaitons que l'on n'ait pas à regretter cette tolérance hâtive.

Nomination. — Sur la proposition de M. le Maire et sur avis favorable de M. le commissaire de police, M. le Préfet du Nord vient d'élever au grade de brigadier le garde-champêtre Carbonnet. Nous lui adressons nos félicitations.

MOUSCRON

Bien que le soleil n'ait brillé que par intermittences, la première journée des fêtes a obtenu un grand succès ; aussi une grande affluence de promeneurs qui n'a fait que s'accroître, s'est-il transportée à Mouscron.

La ville de Mouscron avait ses plus joyeux airs de fête pour recevoir les étrangers, et c'est au milieu de la joie générale et d'un entrain enthousiaste que la fête a eu lieu.

La fanfare du Petit-Château de Tourcoing, qui prêtait son bienveillant concours à la fête, a été reçue à son arrivée par l'Harmonie royale. A l'arrivée du train, l'Harmonie royale exécute la *Marseillaise*, et une foule considérable qui stationnait sur la place de la Gare, a fait à cette société une brillante réception.

La fanfare du Petit-Château a ensuite été conduite au local de l'Harmonie royale, au cercle l'Avenir, rue des Moulins, où elle a été reçue par MM. les membres de la commission du cercle qui lui ont offert les vins d'honneur.

En l'absence du président, momentanément empêché, M. Charles Marhem, vice-président, au nom de la population, a souhaité la bienvenue à la société, ajoutant qu'il était heureux de saluer les représentants d'un pays ami. Il constate avec plaisir le grand succès de la fête, et l'empressement avec lequel la société avait répondu à l'appel des membres du cercle, prouve une fois de plus les liens qui existent entre les deux pays. Il termine en disant que la fanfare du Petit-Château trouvera à Mouscron le même accueil que l'Harmonie royale à Tourcoing lors de son dernier concert.

Aussitôt après la réception, le concert a commencé dans les jardins du cercle où un kiosque, très bien décoré pour la circonstance, présentait le plus bel effet. L'ouverture en a été faite par l'Harmonie Royale, puis la Fanfare du Petit-Château s'est fait entendre à son tour, et cette société, sous la direction de M. Mager, a exécuté les plus brillants morceaux de son répertoire

Cette dernière société a commencé par la *Brabançonne* et a terminé par la *Marseillaise*.

Mais le point le plus important de cette journée a été le concert donné par la société philharmonique de Ste-Cécile, à son local, au Casino.

Cette Société sous l'habile et savante direction de M. Colin, dont l'éloge n'est plus à faire a ouvert le concert par les Mouscronois.

A citer parmi les morceaux qui ont attiré particulièrement l'attention du public, « Ouverture de Giralda » de A. Adam ; grande fantaisie sur les « Noces de Jeannette » de M. Massé, « Il Tenorino » de Corbin et le « Rondo » de J. Donson.

Nos plus sincères félicitations à cette excellente société.

Nous devons une mention toute spéciale à M. C. Scockman pour son solo de trombone, et M. Catteau pour son solo de petite-flûte dans le *Rondo*.

Le concert a été clôturé par un bal, qui a réuni beaucoup d'amateurs et qui a été très animé.

Aujourd'hui lundi 6, continuation des fêtes par un grand carrousel offert par la Société St-Martin, en son local « au Casino ».

Mardi 7 juillet, grande course de vélocipèdes à 5 heures du soir et à six heures mât de cocagne.

Le mercredi 8 juillet, concert populaire sur la place, donné par la société philharmonique de Ste-Cécile.

Le jeudi 9 juillet, concert populaire sur la Place donné par l'Harmonie Royale, à huit heures du soir.

Espérons que le temps continuera à se maintenir au beau, afin que ces journées des fêtes, obtiennent autant de succès que la première.

DESROUSSEAUX.

LILLE

Un jaloux. — Le sieur Chrétien, ancien boucher, accusait depuis quelque temps, M. Picavet, employé au télégraphe, marié et père de plusieurs enfants, demeurant rue Masséna, 64, d'avoir des relations avec sa femme.

Vendredi soir, vers dix heures, Chrétien était allé faire du bruit sous les fenêtres de son prétendu rival et l'avait menacé de mort.

Ce dernier n'avait pas attaché grande importance aux paroles du jaloux ; lorsqu'avant hier, vers huit heures du matin, Chrétien, revint armé d'un long couteau de boucher, afin de mettre ses menaces à exécution. Il avait essayé de pénétrer chez M. Picavet, dont l'appartement est situé au 2e étage, par le couloir donnant rue de l'Amidonnerie.

Mais la foule qu'avait asssemblée l'algarade s'interposa et un agent appelé en toute hâte, emmena le sieur Chrétien au poste, avant qu'aucune goutte de sang fut versée.

Tentative de suicide. — Hier matin, vers 4 heures, un homme paraissant âgé d'une quarantaine d'années, après s'être déshabillé complètement et ceint les yeux d'un bandeau, s'est jeté dans la Deûle, au lieu dit : la « Planche à Quesnoy. »

Un marinier, M. Duquenne, dont le bateau est amarré à quelques mètres de là, entendant la chûte d'un corps dans l'eau sauta dans une barque avec son fils et réussit à retirer l'homme hors de l'eau.

Après lui avoir donné quelques soins ils l'interrogèrent sur les motifs qui l'avaient poussé à se suicider, mais notre individu ne voulut pas se nommer. Il dit seulement qu'il s'appelait Edouard, épicier, demeurant à Hennequin.

Espérons que le bain froid qu'il a pris à cette heure matinale le guérira de toute idée de suicide.

Rixe. — Hier, vers 2 h. 1/2 du matin, deux briquetiers, les nommés Vandevorde et Callens se sont pris de querelle à la sortie d'une estaminet, situé route de l'Arbrisseau, et en sont bientôt venus aux mains. Vandevorde, qui était complètement ivre, reçut un coup de tête de son adversaire dans l'estomac et tomba sur la bordure du trottoir.

Dans sa chute, il se fit derrière la tête, une blessure grave mesurant au moins cinq centimètres de longueur.

A la vue du sang, Callens prit la fuite. Procès-verbal a été dressé par le garde-champêtre.

Menus faits. — Samedi ont été opérées les arrestations suivantes :

Hortense Boulogne, 35 ans, fille soumise, sans domicile fixe, sortie depuis un mois de la maison d'arrêt, sous inculpation de vagabondage.

Louis-Dominique, Lotgieter, 38 ans, conducteur de viande, rue du Marché-aux-Bêtes, 11, pour tentative de vol dans l'échaudoir de l'Abattoir, au préjudice de M. Flippo, boucher, rue St-André, 121.

Le jeune Amand-Désiré Van Houtte, 9 ans 1/2, demeurant à La Madeleine, pour avoir soustrait à la demoiselle Deaudet, cabaretière, rue de Gand 24, une somme de 7 fr. 50 qui se trouvait dans son comptoir.

Théophile Moritz, 20 ans, fileur de lin, sans domicile fixe, sous inculpation de vagabondage.

Pauline Vandenbosche, 37 ans, femme Sandrap, d'origine belge, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

LE NORD

DOUAI

Accident. — Vendredi matin, vers dix heures, la voiture du sieur Lespagnol, qui fait le service d'omnibus de Douai à Aniches, stationnait à la porte de Valenciennes, attendant d'être visitée par les employés d'octroi.

La voiture contenait dans l'intérieur neuf voyageurs, cinq femmes et quatre hommes, quand tout à coup sans que rien ne l'eut annoncé, les raies de la roue de derrière de droite, se séparèrent du moyeu et tombèrent à terre. La voiture et la roue s'affaissèrent de ce côté, mais aucun accident de personne ne se produisit.

UN FLEUVE DE FEU

Le 1er de ce mois, la verrerie Hubert et Cie arrêtait la fabrication du verre dans son établissement qui occupe 200 ouvriers, pour reconstruire le four à bassin.

Celui-ci qui contenait environ 80 mètres cubes de verre en ébullition, a dû être vidé entièrement en faisant couler le liquide enflammé dans les cours de l'établissement.

Vers 7 heures 1/2 du soir on perfora le contre-mur dudit four ; un volume d'environ 50 mètres cubes de ce liquide enflammé est sorti de ce four avec précipitation et est venu se répandre dans une cour large de 10 sur 30 mètres de longueur, close par des magasins servant aux matières premières.

Un instant on a craint que ce grand volume de liquide en ébullition n'occasionne un incendie dans la verrerie. Aussitôt, deux pompes à incendie placées par le directeur de l'établissement ont fonctionnée, les autorités locales, la brigade de gendarmerie, les pompiers et un certain nombre d'habitants se sont rendus sur les lieux. Des chaînes ayant été aussitôt formées, on a pu préserver les magasins exposés au feu et prévenir le sinistre, tout danger avait disparu vers 8 heures 1/2 du soir. Grâce aux précautions prises, il n'y eu aucune perte.

HAZEBROUCK

Merville. — Une grande fête de gymnastique sera donnée le dimanche 12 juillet à Merville, à l'occasion de la kermesse, par la société de gymnastique et d'instruction militaire, l'*Union* de Saint-Omer.

Voici le programme de la journée :

1. Réception de la société, à 10 heures du matin.
2. Concert par la musique municipale à midi.
3. Fête de gymnastique à 3 h. 1/2.

Première partie

1. Entrée des gymnastes. — Salut au drapeau.
2. Barres parallèles.
3. Mouvements d'ensembre (Concours de Gisors)
4. Anneaux.
5. Musique.

Deuxième partie

1. Mouvements d'ensemble. (Série spéciale).
2. Double trapèze.
3. Canne.
4. Barre fixe.
5. Cheval.
6. Défilé et sortie.

PAS-DE-CALAIS

Tentative de meurtre à Loos en Gohelle

Vendredi dernier, la dame Bernard, née Clémence Duplouy, habitant les corons de la fosse n° 5, n° 256 ayant besoin de se rendre à Liévin alla pour prier une de ses voisines de venir en son absence soigner ses enfants chez elle. Ne rencontrant pas celle-ci, elle se rendit chez la veuve Bertinchamps où elle se trouvait. A peine la dame Bernard qui vit en mauvaise intelligence depuis longtemps avec cette cabaretière avait-elle mis le pied dans l'estaminet Bertinchamps que cette dernière commença à l'insulter puis elle tenta de la jeter dehors. La dame Bernard ne voulut d'abord point obéir à cette injonction, c'est alors qu'au paroxysme de la colère la dame Bertinchamp s'arma d'un couteau et en porta un violent coup à la figure de la dame Bernard.

La dame Bernard dût être transportée chez elle où le docteur Evin constata la gravité de la blessure reçue.

TRIBUNE PUBLIQUE

Monsieur le Rédacteur de l'*Avenir*.

Permettez-moi d'avoir recours à votre obligeance habituelle pour exprimer une réclamation formulée par les habitants de St-Elisabeth.

Ce quartier si vivant la semaine est absolument désert le dimanche ; jamais aucune fête ne retient les habitants qui doivent chercher ailleurs leurs distractions.

Chaque année au 14 juillet tous les quartiers à l'exception du nôtre ont leur part de réjouissances.

Ne pourrions-nous pas à l'occasion du Festival avoir un kiosque établi sur la place St-Elisabeth ; il nous semble que cela nous reviens de droit ; la ville en faisant droit à notre réclamation accomplira un acte de bonne administration et de justice.

Un groupe d'habitants du quartier St-Elisabeth.

CONVOCATIONS

Le Comité républicain de Wattrelos se réunira lundi 6 juillet, à 8 heures du soir.

Ordre du jour : Organisation de la Fête du 14 Juillet. — Rapport des travaux de la commission. — Réception de nouveaux adhérents, ect.

Etat-civil de Roubaix

Naissances. — Marguerite Perrot, 3. — Raoul Moussy, rue de Mouveaux. — Jeanne Delaby, rue Franklin, 123. — Charles Gravelines, rue de Denain, 106.

Décès. — Adèle Dernyck, 16 mois, rue de la Redoute, 33. — Germaine Nuytens, 15 mois, rue Decrême, 112. — Henri Barbe, 10 mois, rue de Lannoy. — Hélène Denis, 18 mois, rue de Denain. — Huguste Pottier, 54 ans, rue Monge. — Charles Paul, 38 ans, rue des Longues-Haies, 198. — Hypolyte Malfait, 2 jours, rue Franklin.

Mariages. — Entre : Auguste Wanters, liseur, 27 ans, à Tourcoing, et Louise Destailleur, doujlleuse, 27 ans, rue Corneille, 1. — Entre Emile Desrumaux, tisserand, 26 ans, rue Meyerbeer, et Zélie Guillemez, soigneuse, 27 ans, rue du Duc, 8. — Chérie Dewasme, monteur de chaînes, 49 ans, rue Cugnot, 64, et Alixe Provoost, ménagère, 36 ans, rue Cugnot, 64. — Charles Marescaux, teinturier, 22 ans, rue Decrême, 73 ans et Alexandrine Simaer, rue Saint-Jean, 187. — Henri Aoudrewighien, marchand de lait, 21 ans, rue de l'Avenir, et Joséphine Nutte, ménagère, 22 ans, rue V. Thérèse, 29. — Emile Meylemans, cordonnier, 29 ans, rue de la Paix, 49, et Victorine Dellicquy, visiteuse de pièces, 25 ans, rue des Charpentiers, 18. — Camille Parent, tisserand, 43 ans, rue de l'Epidorme, 8, et Odille Debonnet, ménagère, 49 ans, rue de Lannoy.

Etat-civil de Tourcoing

Mariages. — Henri Castel, 27 ans, tisserand, et Marie Amelinck, 30 ans, soigneuse. — Jules Farvacques, 26 ans, ferblantier, et Marie Debosker, 21 ans, dévideuse. — Gustave Eoridan, 25 ans, chauffeur, et Hélène Duhamel, 26 ans, soigneuse. — Emile Duhamel, 21 ans, emballeur, et Amélie Dekeyser, 23 ans, soigneuse. — Arthur Bulteau, 23 ans, trieur et Marie Viard, 25 ans tailleuse. — Jean-Baptiste Castelain, 26 ans, magasinier, et Caroline Dubus, 33, repasseuse.

Publications de mariage. — Alfred Dujardin, 26 ans, menuisier, et Joséphine Pouret, 31 ans, sans profession. — Arthur Merckaert, 25 ans, cordonnier, et Marie Deltombe, 22 ans, sans profession. — Charles Haesebaert, 30 ans, garçon boulanger, et Clémence Catry, 22 servante. — Henri Duffremont, 38 ans, menuisier et Silvie Libbrecht, 42 ans journalière. — Jules Desmet, 22 ans, tisserand et Zoé Delcroix, 19 ans, soigneuse. — Henri Delehonte, 22 ans, mécanicien, et Maria Mullier, 20 ans soigneuse. — Léonce Lebuire, 28 ans, journalier, et Euphrasie Dedrie, 25 ans, journalière. — Jules Desrousseaux, 27 ans, employé d'octroi et Clémence Gazet, 24 ans, dévideuse. — Jean-Baptiste Volt, 27 ans, liseur, et Angèle Dewitte, 20 ans, soigneuse. — Alphonse Vandendriessche, 25 ans, tisserand, et Laurence Favorel, 22 ans, bobineuse. — Alfred Lepers, 33 ans, tisserand, et Charlotte Vandecasteele, 19 ans, doubleuse. — Charles Dhalluin, 29 ans, employé, et Marie Mahieu, 27 ans, femme de chambre Louis Gilbert, 25 ans, rattacheur, et Marie Lepers, 24 ans, doubleuse. — Auguste Catoire, 24 ans, rattacheur, et Hortense Lefebvre, 22 ans, moulineuse. — Emile Beckman, 25 ans, mouleur, et Florence Vandeputte, 24 ans, peigneuse. — Gustave Scrittie, 26 ans, rattacheur, et Maria Nuttens, 24 ans, rattacheuse. — Louis Beuscart, coiffeur, 22 ans, et Pauline Gaillez, 23 ans, doubleuse. — Augustin Herman, 25 ans, rentreur, et Mélanie Pynoy, 30 ans, dévideuse. — Victor Desrousseaux, 35 ans, cordonnier et Hortense Agache, 43, magasinière. — Désiré Verbecke, peintre, et Amélie Dumoncel, couturière.

Adolphe Goormachtigh, 23 ans, tisserand, et Elisa Liévin, 23 ans, tisserande. — Louis Lampe, 30 ans, magasinier, et Florence Dupont, 31 dévideuse. — Fortuné Bonneville, 27 ans, corroyeur, et Jeanne Vanwyngene, 24 ans. — Henri Demarez, 25 ans, commissaire, et Clémence Vandenberghe, 37 ans, sans profession. — Alphonse Dumortier, 26 ans, agent de police et Hortense Nuyttens, 26 ans, journalière. — Arthur Deudon, 28 ans, mécanicien, et Léonie Ducoulombier, 27 couturière. — Jean Vlemminck, 26 ans, journalier, et Berthe Degryse, 19 ans, couturière.

PLAGE de Dunkerque-Rosendaël

TÉLÉPHONE **CASINO-HOTEL** TÉLÉPHONE

200 mètres de façade sur la Mer.

Table d'hôte à 12 heures . . . . 3 francs
— à 7 heures . . . . 4 »
Prix de pension . . . . 7 fr. 50
Chambres, depuis . . . . 3 francs

RESTAURANT A LA CARTE — CAFÉ-TERRASSE

Direction : GROROD Frères

N.-B. — Les billets de Bains de Mer valables du Vendredi au Mardi, sont délivrés à toutes les gares du réseau de la Compagnie du Nord.

BAINS DE MER. — *HEYST.* — *Grand Hôtel de la Plage* en face des bains, Hôtel de 1er ordre.

MERVEILLEUSE DÉCOUVERTE !
Plus d'ASTHME, plus de SUFFOCATIONS
Les Papiers, les Poudres, les Cigarettes, à base de narcotiques, calment momentanément vos souffrances épouvantables, mais vous tuent sûrement.
ASTHMATIQUES !
Le SEUL CURATIF de l'ASTHME,
Le SEUL REMÈDE INOFFENSIF qui GUÉRIT, c'est la
LIQUEUR DE L'ÉTOILE
du Chimiste Lantos, perfectionnée et préparée par Marie LECHAUX, Phn-Cn, 164, r. Ste-Catherine, BORDEAUX
Une intéressante Notice, contenant tous les renseignements sur la médication et de nombreuses attestations de son efficacité, est envoyée gratis et franco à tous ceux qui la demandent.
Le Flacon : 5 fr ; franco contre mandat, 6 fr.

REVUE HEBDOMADAIRE

La liquidation n'a pas été aussi facile qu'on s'y attendait : malgré cela les cours sont très fermes sur les rentes et les valeurs françaises en général. Nous les retrouvons, à peu de choses près, aux mêmes cours que samedi dernier.

Les rentes étrangères au contraire sont en recul assez important : principalement les fonds russes, à cause de la baisse du rouble et le Portugais 3 0/0 sur lequel les ventes ont recommencé.

Le 3 0/0 ancien à 94,92 et le 3 0/0 nouveau à 93,85 sont sans variations appréciables si l'on tient compte des reports.

L'amortissable à 95,35 en coupon a monté d'invision 17 c.

Le 4 1/2 à 105,62 de plus de 30 c.

Le Crédit foncier finit à 1272.50.

Dans sa séance du 1er juillet, le conseil d'administration a autorisé pour 17.908.616 fr. de nouveaux prêts.

Les obligations du Crédit foncier se présentent pour la plupart, en progrès, sur la semaine dernière de quelques points avec des affaires suivies, notamment sur celles qui sont encore au-dessous du pair, ce qui est absolument logique.

La Banque de Paris se maintient bien à 801.25, avec des reports très modérés.

La Société Générale qui prend une part active à toutes les négociations relatives au règlement des affaires Argentines s'inscrit à 492.50.

Le Crédit lyonnais fait 786.25 soutenu par les bons résultats de son bilan au 31 mai, qui, s'il ne fait pas ressortir une augmentation bien importante permet toutefois de constater que le chiffre d'affaires de plus en plus élevé est bien maintenu.

Le Crédit mobilier qui va détacher un coupon de 13 fr. se négocie à 376.25 ne paraissant pas à son prix.

La Banque d'escompte n'a pas varié à 473.75.

Le Suez a perdu 1.25 sur report à 2778.75.

L'Italien fait 93.40 avec un report de 20 à 24 centimes.

Cette tension du report est due en grande partie aux difficultés momentanées que crée l'échange des titres qui va avoir lieu. Les coupons des titres actuels sont épuisés.

Des cours de 93.40 si on déduit le coupon de 2 fr. 17, on a le prix de 91 fr.23, ce qui constitue un revenu d'environ 4 70 0/0.

Les fonds Russes 4 0/0 ont perdu le cours de 98 fr.

Le Portugais 3 0/0 a reculé de 46 1/8 à 42 13/16.

Les autres rentes étrangères sont toutes plus faibles.

Parmi les valeurs du comptant notons l'activité des demandes sur les obligations des Chemins de fer Economiques à 413.50.

Les obligations 5 0/0 du Gaz Continental sont recherchées à 302 fr.

Les actions des Chemins de fer économiques du Nord ont eu cette semaine un marché actif entre 516 et 521 fr. 25 dernier cours, aussi bien à Paris, à Bruxelles qu'à Lille où la valeur est appréciée depuis une dizaine d'années. La société donne régulièrement un dividende de 5 0/0 et il reste à toucher sur le dernier exercice le 15 novembre prochain un coupon de 12 fr.50. Les garanties accordées à la Compagnie par l'Etat et les Départements pour les nouvelles concessions qu'elle a obtenues assureront la fixité du dividende minimum de 25 fr.

Les actions Imprimerie et Librairie Lecène et Oudin sont demandées à 505 fr. C'est un prix qui semble avantageux pour une valeur qui rapporte 30 fr. de dividende avec des prévisions d'augmentation, et qui constitue un placement aussi solide que rémunérateur.

L'action Aguas-Ténédas s'inscrit à 617 et 618.75 prix qui semble bien faible pour un titre assuré dès à présent, par des traités en cours d'un dividende de 45 francs, pendant une période d'au moins cinq exercices. Tout porte à croire d'ailleurs que le dividende progressera avec le développement constant de cette exploitation qui, comme St-Gobain, ne s'occupe que des pyrites de fer pour la fabrication de l'acide sulfurique.

Les actions charbonnages d'Uslkany sont demandées à 250 fr.

Le succès de l'émission des Charbonnages de Cronstadt n'est pas étranger à cette hausse.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le gérant : E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 31

LA VIERGE DES VOSGES

PREMIÈRE PARTIE

— Heureusement, les assassins l'ont manquée, dit-il, la blessure est légère. Elle a été atteinte au-dessus du sein droit, près du cou. Passez-moi l'eau de votre bidon, monsieur Larcher, et déchirez votre mouchoir, nous allons faire un pansement sommaire.

Il lava la plaie, y mit un tampon de charpie faite à la hâte, et banda le tout. Puis il revêtit la jeune fille, toujours évanouie, tout en s'assurant que le testament était encore en sa possession.

Quelques instants après, Jeanne revenait à elle et ses regards tombèrent encore une fois sur son fidèle compagnon, pleins de douceur et de reconnaissance.

A ce moment, Jean était vraiment ému, si ému, qu'il ne put retenir une grosse larme qui roula le long de ses joues bronzées.

— Jeanne, dit-il, je vous ai sauvée, et j'en remercie la Providence... Mais je ne suis pas seul... Quelqu'un qui vous est dévoué m'accompagnait.

— Qui donc ?

Jean Casse-Tout s'effaça alors et montrant son compagnon :

— Un camarade, M. Larcher.

— Vous ! vous... fit Jeanne profondément étonnée et vaguement inquiète.

— Oui, dit alors Paul, moi qui suis en ce moment bien heureux d'avoir pu vous donner cette preuve de mon attachement.

Son accent était si sincèrement ému en disant cela, que Jeanne sentit à l'instant s'évanouir toutes ses préventions. Elle se leva avec l'aide de Jean, et faisant quelques pas, tendit sa main blanche et fine au jeune homme.

— Merci, monsieur Larcher, merci du fond du cœur. Me voilà désormais votre amie.

Le compagnon de Jean-Casse-Tout prit la main de la jeune fille et la pressa tendrement dans les siennes.

— Allons, fit le vieux sergent, il faut songer à partir, nous ne sommes pas en sûreté ici.

Êtes-vous un peu remise, dit-il en s'adressant à la jeune fille ?

— Oui, oui, je me sens un peu mieux, fit Jeanne.

— Eh bien, mettons-nous en route sans tarder. Vous allons conduire notre blessée à la métairie du père Huot ; ce sont de braves gens que je connais depuis plus de quinze ans. Nous ne devons pas être très éloignés de leur habitation.

Et tous trois sortirent de la cabane, et se mirent en marche.

Ils allaient lentement, avec précaution, tout en cherchant à s'orienter dans l'obscurité profonde du bois, de façon à retrouver au plus vite le grand chemin.

Après une heure de marche indécise et pénible, ils débouchèrent enfin sur la route d'Épinal à Saint-Dié, et prirent une allure régulière et plus rapide, se dirigeant vers la première de ces deux villes.

Tout en marchant, Jean Casse-Tout interrogeait sa compagne, car il n'avait pu comprendre jusqu'alors pourquoi et comment celle-ci avait pu tomber dans ce guet-apens.

Jeanne lui raconta alors qu'elle avait reçu la veille un billet de Georges qui la priait de venir la voir ; ce billet lui avait été remis par un paysan qu'elle ne connaissait pas, mais par contre, dès qu'elle avait commencé à lire, elle avait reconnu l'écriture de son fiancé. Elle n'avait donc conçu aucun doute sur son authenticité ; et, par réserve, par pudeur pour son amour, elle avait gardé le secret sur la résolution qu'elle avait prise spontanément de se rendre à l'appel du jeune lieutenant Il y avait si longtemps qu'ils ne s'étaient vus !

A mesure qu'elle parlait, Jean baissait la tête, s'absorbant dans ses réflexions.

Il devinait un mystère, une effroyable machination dont le but devait être la possession du testament du comte de Chanteclair. Il sentait aussi qu'ils étaient entourés d'ennemis très puissants, puisqu'ils avaient pu connaître les relations de Jeanne et de Georges, et même à contrefaire s'y méprendre l'écriture de ce dernier.

Cependant, il garda pour lui la plupart de ses réflexions, dans la crainte d'alarmer trop vivement la jeune fille dont il s'était constitué le protecteur. Il se contenta de dire que lui aussi avait reçu des nouvelles de Georges, qu'il savait à présent où le trouver, et il promit enfin à Jeanne de la mener voir son fiancé dans quelques jours, si, comme il l'espérait bien, sa blessure se fermait vite.

— Mais sacrédié ! ajouta-t-il, ne vous exposez plus ainsi, mademoiselle Jeanne ; ne faites aucune démarche sans me prévenir. Songez au chagrin que j'éprouverais s'il vous arrivait malheur ! Songez encore que je n'ai que vous seule au monde à aimer. Depuis longtemps ma famille s'est éteinte. Vous êtes tout pour moi...

Il ne put continuer, sa voix tremblait d'émotion contenue ; il retenait à grand'peine une larme prête à tomber.

— Allons ! allons, mon brave Jean, mon vieil ami, fit Jeanne, calme-toi ; je ne m'exposerai plus dorénavant ; je te le promets !

Cependant, Paul Larcher qui, durant cette conversation, était resté silencieux par discrétion, interrompit la jeune fille :

— Voici, dit-il en montrant une masse noire sur la gauche, la métairie Huot ; il n'y a pas d'autre habitation que la leur dans les environs ?

— En effet, répliqua le vieux sergent, nous allons réveiller ces vieux amis.

Puis, s'adressant à Jeanne :

— Comment vous trouvez-vous maintenant ? Votre blessure vous fait-elle beaucoup souffrir ?

— Non ; cependant j'éprouve une sorte d'engourdissement dans le bras.

— C'est le résultat de l'immobilité forcée — dit Paul Larcher. D'ailleurs, il va se produire un peu de fièvre, c'est pour cela, mademoiselle qu'il vous faut prendre quelques jours de repos. Mais nous voici arrivés.

Les trois compagnons se trouvaient en effet devant la métairie du grand Orme, et, aussitôt qu'ils s'arrêtèrent, les aboiements furieux d'un chien retentirent dans le silence de la nuit.

— Oh ! oh ! — dit alors Jean, ils sont bien gardés !

Il achevait à peine que le bruit d'une fenêtre qui s'ouvrait leur fit lever la tête à tous trois :

— Qui va là ? cria une voix rude ?

En même temps une tête apparut, éclairée par le reflet grisâtre de l'acier d'une carabine à deux canons.

— Des amis ! répliqua Jean.

— Leurs noms ? demanda la voix.

— Jean Casse-Tout !

— Et Paul Larcher, dit le jeune homme, ouvrez-nous vite !

— Bien ! bien, je descends, répondit le père Huot, car c'était chez lui que, par un singulier concours de circonstances, Jeanne allait être soignée le lendemain même du jour où son fiancé avait quitté la métairie.

En effet, le bonhomme referma précipitamment sa fenêtre, et on l'entendit quelques minutes après descendre de son pas lourd et fatigué.

Dans la cour il appela son chien qui continuait à aboyer :

— Paix, Turc, tais-toi !

L'animal se tut subitement, docile à la voix de son maître. La porte s'ouvrit et le brave Vosgien, avançant sa tête couronnée de cheveux blancs ébouriffés, leva sa lanterne pour éclairer le visage des visiteurs. Il les reconnut aussitôt et s'empressa de les faire entrer. Dès qu'il les eut introduits dans la salle, il posa sa lanterne sur la table et, regardant tour à tour chacun d'eux, il leur demanda, un peu intrigué :

— Comment, messieurs ! Vous, à cette heure ! Que vous est-il donc arrivé ?

— Un accident, répliqua Jean, qui jugea utile de ne pas dire la vérité. Mlle Jeanne de Franval que voici, et dont vous avez connu le malheureux père, s'est blessée en tombant sur un caillou pointu au cours d'une reconnaissance entreprise par nous trois.

— Mais, reprit le vieillard en désignant la jeune fille, ce soldat... ce franc-tireur est... une femme ?

(A suivre.) HENRI GERMAIN